

École Municipale de musique Paul Dallenne

SAISON 2024-2025

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DATES DES PERMANENCES

Mardi 3 septembre > 16h-19h

Mercredi 4 septembre > 10h-12h et 14h-19h

Vendredi 6 septembre > 16h-19h

Lundi 9 septembre > 16h-19h

Mardi 10 septembre > 16h-19h

Mercredi 11 septembre > 10h-12h et 14h-19h

Samedi 14 septembre > 10h-12h

*Inscription possible le samedi 7 septembre à partir de 14h
à la Ferme du Bocquiau dans le cadre de la fête de rentrée*

*Monsieur Philippe Paurise, directeur de l'établissement, assurera des permanences à l'École de musique
pour les nouvelles inscriptions.*

*Une photo d'identité récente, un justificatif de domicile et une copie de l'attestation d'assurance
vous seront demandés lors de l'inscription, ainsi que la photocopie du livret de famille pour les enfants
(sauf pour les familles inscrites à Haubipass).*



RENSEIGNEMENTS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE
1RUEDUCAPITAINEHAEZEBROUCK59320HAUBOURDIN
OU AU 03.20.07.05.21 - ecole.musique@haubourdin.fr